

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, SOULAS Elisabeth, DUMAS Yvette, MANIVIT Sandrine, PITAVY Benoît.

EXCUSES : PERGIER Odile (a donné pouvoir à CARTIER Christine), COUTANSON Frédéric (a donné pouvoir à RAMOUSSE Michel), GIRARD Franck, FERRY Fabienne (a donné pouvoir à DEMAS Paul), VIGNAL Hervé, DELAVAY COURTIAL Caroline, CHARBONNIER Fanny.

Le 2 mars 2023, une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 6 mars 2023 à 20h30.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETARE DE SEANCE : PROHET Michel

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2023/014	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	La délibération a désigné par 15 voix POUR Michelle PROHET
2023/015	ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 2 FEVRIER 2023	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/016	COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT LES JARDINS DE FADEZE (ANNEXE 1)	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/017	COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT LE CLOS D'OLLIAS (ANNEXE 2)	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/018	COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE (ANNEXE 3)	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/019	COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE	Christine CARTIER est déclarée élue en qualité de Président de séance pour l'examen des Comptes Administratifs
2023/020	COMPTE ADMINISTRATIF DU LOTISSEMENT LES JARDINS DE FADEZE (ANNEXE 4)	Délibération approuvée par 14 voix POUR (le Maire quitte la salle)
2023/021	COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LE CLOS D'OLLIAS (ANNEXE 5)	Délibération approuvée par 14 voix POUR (le Maire quitte la salle)
2023/022	COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE (ANNEXE 6)	Délibération approuvée par 14 voix POUR (le Maire quitte la salle)
2023/023	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Les subventions ont été votées à la ligne à l'unanimité des votants [Les élus suivants siégeant au CA d'associations ne prennent pas part au débat et au vote des subventions aux associations correspondantes] : • Claude CHAPPON, Président du Festival, • CARTIER Christine, Vice-Présidente du Festival, • Michelle PROHET, Secrétaire du Festival,

		<ul style="list-style-type: none"> • Frédéric COUTANSON, Trésorier du FCA*⁽¹⁾ • Odile PERGIER, Secrétaire du Réveil*⁽¹⁾ • Elisabeth SOULAS, Présidente de Gym Détente Loisirs <p><i>*⁽¹⁾ Pas de vote par pouvoir</i></p>
2023/024	CONTRIBUTION OGE C	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/025	PAIEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES BIENS DE SECTION	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/026	PERSONNEL : DELIBERATION PORTANT CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/027	TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES PRETRES	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/028	MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLU – ABANDON DE LA PROCEDURE	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/029	DELIBERATION PREALABLE A LA CONVENTION DE PORTAGE POUR LA PARCELLE AW 46	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/030	CAMERA DE SURVEILLANCE : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DU FIDR 2023 ET REGION	Délibération approuvée par 14 voix POUR et une ABSTENTION (Benoît PITAVY) :
2023/031	AMORTISSEMENTS SUITE AU PASSAGE A LA NOMENCLATURE M 57	Délibération approuvée par 15 voix POUR
2023/032	VENTE PARCELLE AM 90 – BIEN DE SECTION A ORCEROLLES – MOTIFS DE LA VENTE A UN EURO POUR RESTITUTION D'UN BIEN A UN PARTICULIER	Délibération approuvée par 15 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

